

AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

agbaldasolidariteobseques@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES (A.S.O.)

17 DECEMBRE 2017 – Centre Social L'Arlequin - Terrenoire

Présents : 52 incluant les pouvoirs, les noms des présents sont précisés en annexe n°1).

Le Président déclare l'AG ouverte à 14h30 et souhaite la bienvenue aux participants. Lecture de l'ordre du jour Rapport moral d'activités 2017 - bilan financier 2017 - Cotisations - Questions diverses.

Rapport moral d'activité présenté par Foudil SAYAD

Pour l'année 2017, l'ASO a pris en charge 14 décès : 2 en France, 8 en Algérie, 3 décès survenus en Algérie ainsi qu'un mort-né.

Le trésorier présente de nouveau ces plus sincères condoléances aux familles présentes.

Adhérents : sur 2017 nous avons eu 616 adhérents avec la répartition suivante : 336 familles et 280 individuels.

Pour information le bureau s'est réuni sur l'année 2017, 14 fois sans y inclure les journées d'adhésion.

Pour les cotisations, le bureau demande à ce que tous les adhérents fournissent à l'identique de 2017 les mêmes justificatifs à savoir pour les cotisations familiales incluant des enfants, le justificatif fiscal (partie ou est uniquement indiqué le nombre de part) ainsi qu'une copie du livret de famille.

Conformément à l'article 18 du règlement intérieur, il sera facturé une pénalité de retard pour toute demande de cotisation réglée après le 17 février 2018.

Il a été voté une augmentation des cotisations compte tenu de la situation déficitaire de l'association :

46 présents ont voté positivement à l'augmentation suivante des cotisations : cotisation individuelle, nous passerons de 30 à 40€, cotisation familiale, nous passerons de 60 à 80€.

Parmi les questions diverses il a été abordé le droit d'entrée :

38 présents ont voté positivement, 4 contre et 4 se sont abstenus suite à la proposition du bureau

70€ de pénalités par année non réglée.

Si un adhérent sur 2017 par exemple était rattaché à l'adhésion familiale de ces parents, sur 2018 s'il doit régler une adhésion individuelle, il n'y aura pas d'arriéré demandé, en revanche si une personne cotisait dans le passé jusqu'en 2016 et en 2017 cette dernière n'a pas cotisé

AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

pour une quelconque raison, il lui sera demandé de régler la cotisation de 2018 familiale ou individuelle + le montant de 70€ d'arriéré par année de retard.

Les dates des permanences pour les adhésions 2018 sont les suivantes et se tiendront au 11 rue de l'apprentissage 42000 ST ETIENNE (Amicale Laïque de Beaubrun) :

Samedi 13 janvier 2018 de 11h à 18h

Samedi 20 janvier 2018 de 11h à 18h

Samedi 27 janvier 2018 de 11h à 18h

Samedi 03 février 2018 de 11h à 18h

Samedi 10 février 2018 de 11h à 18h

Samedi 17 février 2018 de 11h à 18h

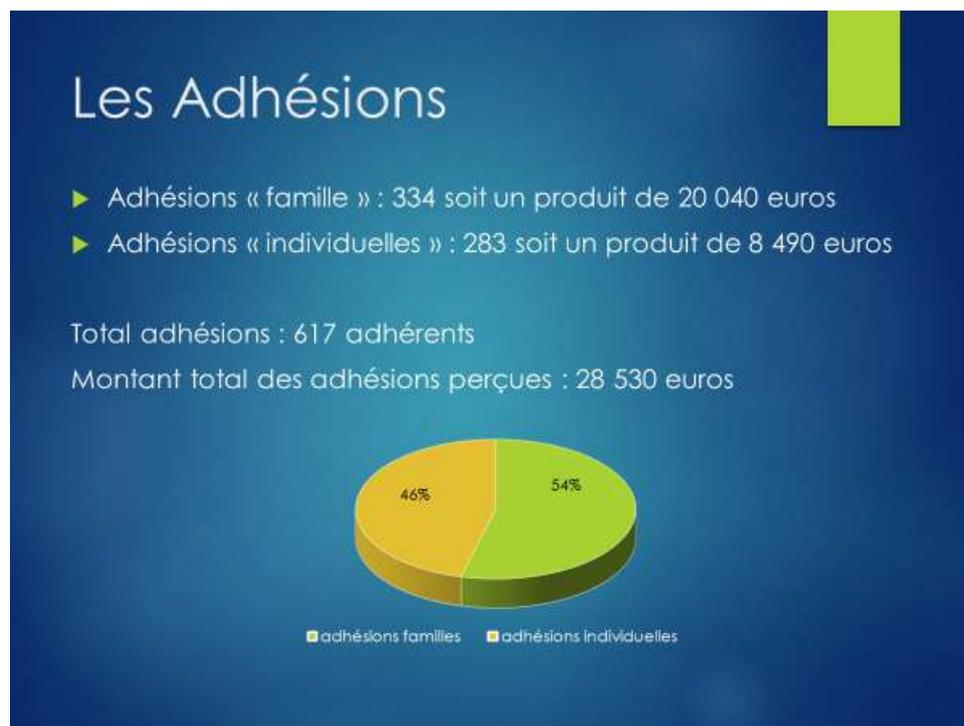
Il a été précisé que ASO était à la recherche d'un local qui dans le futur serait payant.

Jusqu'à présent le local était gratuit et était gracieusement mis à disposition par l'association Aghbala Et Ses Amis (A.E.S.A.).

Nous sommes donc avec AESA à la recherche d'un local qui serait réglé par les 2 associations.

Le bilan moral a été approuvé à la majorité le Président a ensuite donné la parole au trésorier pour la présentation du rapport financier.

Rapport financier présenté par Malek MEZABER



AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

Reliquat ancienne Association

- ▶ 2 873,40 euros injectés au produit du compte de résultat (exceptionnel pour ne pas interférer sur l'exploitation), proviennent de l'ancienne association :

Il s'agit :

- ▶ Du solde de l'ancien compte bancaire
- ▶ Des espèces en possession des anciens collecteurs
- ▶ Des cotisations versées en retard par les adhérents.

Les produits (entrées d'argent) s'élèvent donc à :

31 403,40 euros

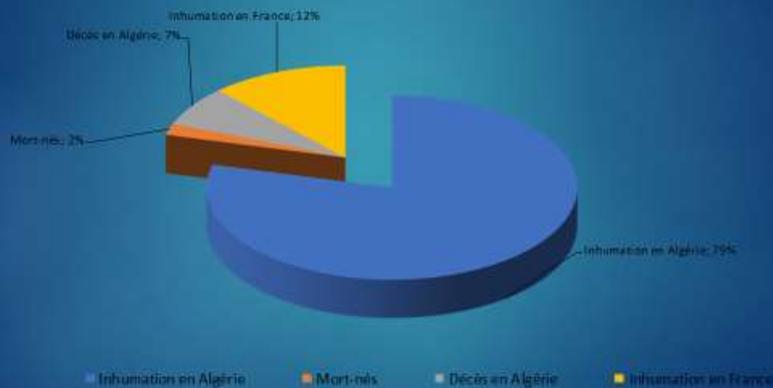
(28 530,00 + 2 873,40 euros)

Les dépenses liées directement aux décès pour 2017

A.S.O. a enregistré 14 décès :

- ▶ 3 décès en Algérie pour un coût de 2 250 euros (750 euros versés par décès)
- ▶ 1 mort-né pour un coût de 730 euros
- ▶ 7 rapatriements en Algérie pour un coût de 22 066,28 euros

- ▶ 2 inhumations en France pour un coût de 3 799 euros.
- ▶ 1 facture non parvenue mais comptabilisée dans l'exercice relatif à un rapatriement en Algérie évalué à 3 000 euros.



AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

Les charges liées aux décès (exploitation) pour 2017
s'élèvent donc à :

31 845,28 euros

Les dépenses d'exploitation

- ▶ Frais bancaires : 76,72 euros
- ▶ Frais d'actes et de contentieux : 44 euros
(il s'agit des frais d'enregistrement de A.S.O. en
Préfecture)

Nota : Le bilan étant clos au 31/12/2017, certaines
charges à payer (notamment les services bancaires
du 4^e trimestre) seront comptabilisées lors des
opérations d'inventaires.

AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

Résultat de l'exercice 2017

- ▶ Produits : **31 403,40 euros**
- ▶ Charges : 31 845,28 + 76,72 + 44,00 euros = **31 960 euros**
- ▶ Soit un résultat de l'exercice de : - **542,60 euros (perte)**

(ce montant variera sur le bilan comptable du fait des remarques évoquées précédemment (de l'ordre de 50 euros)).

Les dépenses réalisées mais non financées (hors bilan présenté)

- ▶ Dépenses liées au fonctionnement de l'association (frais de mission, frais liés à la gestion administrative (timbres, papiers divers, cartouches d'encre, téléphone,...) ;
- ▶ Location de locaux ;
- ▶ Location de matériel pour l'organisation des réunions...

AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

Prévisionnel 2018

Le principe de prudence m'impose à vous demander de revoir à la hausse les adhésions pour 2018.

Ce postulat est axé sur une réflexion basée sur le nombre de décès enregistrés en 2017 (14).

Réfléchissons ensemble sur l'impact qu'auraient générés ces 14 décès s'ils avaient été rapatriés en Algérie (ou ailleurs).

Rappels des produits enregistrés pour 2017 :

28 530 euros issus des cotisations 2017 (je ne reprends pas, bien évidemment, le reliquat de l'ancienne association, qui sont un produit exceptionnel).

Partons du principe qu'un corps, rapatrié en Algérie coûte environ 3200 euros en moyenne.

Si nous avons eu à rapatrier 14 corps en Algérie en 2017, il nous aurait fallu $(3\ 200 \times 14)$ 44 800 euros.

De ce fait il aurait fallu que nous fassions appel à des cotisations supplémentaires pour couvrir les frais (16 270 euros).

C'est pour cela que je juge inévitable, l'augmentation du prix des adhésions pour 2018.

AGHBALA SOLIDARITE OBSEQUES – 2017

aghbalasolidariteobseques@gmail.com

Je vous propose donc d'augmenter les cotisations familles à 80 euros et les cotisations individuelles à 40 euros.

Le budget prévisionnel 2018 sera le suivant (en gardant les mêmes bases d'adhérents) :

Adhésion familles : $334 \times 80 = 26\,720$ euros

Adhésions individuelles : $283 \times 40 = 11\,320$ euros

Soit un total prévisionnel de : 38 040 euros.

Se montant pourra couvrir environ : 11 décès rapatriés pour l'Algérie en 2018 ($38\,040 / 3200$).

Petit rappel :

En cas d'insuffisance de trésorerie, l'adhérent sera sollicité pour couvrir le manque servant à continuer notre mission (le montant est ajusté en fonction du besoin).

A son tour ce dernier a été approuvé à la majorité, le quitus sur la gestion a été donné à la majorité.

Nous remercions toutes les personnes qui travaillent bénévolement au sein de l'association ainsi que tous ceux qui participent au prêt de certains matériels (sono du jour qui appartient à AESA), photocopies faites gratuitement par un adhérent....

Nous vous souhaitons à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Le bureau.